

Accusé de réception en préfecture  
087-218707008-20180924-D2018-51-DE  
Date de télétransmission : 27/09/2018  
Date de réception préfecture : 27/09/2018

# Commune de LA GENEYTOUSE

## Registre des délibérations du Conseil Municipal

### Délibération n°2018-51 en date du 24/09/2018 portant adhésion de la commune à l'association « Pour l'aménagement routier à l'est de Limoges »

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 24 septembre 2018, à 19H30, suivant convocation en date du 19 septembre 2018, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Présents : MM. FAUCHER Alain, DESROCHE Roger, ARMAND Thierry, JACQUET Michel, ALAMARGOT Sylvie, CASTANET Christine, LATOUR Christelle, BERGER Thierry, HARGE Andrée, GILLES Dominique.

Représentés : MM. LEBLOIS Jean-Claude procuration à FAUCHER Alain, DUBREUIL Marc procuration à LATOUR Christelle.

Mme CASTANET Christine a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	10	2	10	10	10	0

Le maire expose au Conseil Municipal qu'une association de défense du projet d'aménagement routier de l'est de l'agglomération de Limoges, porté par le Conseil Départemental et l'Agglomération de Limoges, a été créée.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à la majorité,  
Considérant que le tracé constitue un véritable contournement de Feytiat et de Panazol pour les véhicules en transit ;

Considérant qu'il permet à la fois une amélioration de la sécurité dans la traversée des deux villes et un accès facilité à Limoges pour l'ensemble des populations de l'est de la Haute-Vienne ;

Considérant que les structures de communication routière sont le premier atout de développement pour un territoire.

**APPROUVE** l'adhésion de la commune à l'association « Pour l'aménagement routier à l'est de Limoges »,

**AUTORISE** le maire à procéder au versement du montant de l'adhésion qui s'élève à 50,00 euros.

A La Geneytouse, le 26 septembre 2018

Le Maire

Alain FAUCHER

Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 27 septembre 2018.